



ANIÈRES

CÔTÉ ANIÈRES

Transition énergétique

PAGE 4

Projets et réalisations

PAGE 10

Rétrospective

PAGE 24

Agenda

PAGE 40

THÈME	4
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Un engagement partagé pour un avenir durable	4
LA VIE POLITIQUE	8
UN NOUVEAU MODÈLE DE GOUVERNANCE POUR LES PETITES COMMUNES Passage au Conseil Administratif en 2025	8
PROJETS & RÉALISATIONS	10
VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES Un plan d'action en trois phases	18
LA VIE À ANIÈRES	24
RÉTROSPECTIVE	24
BRÈVES	32
LA CULTURE À ANIÈRES	36
LES EXPOS À LA GALERIE	36
ARVÉLAC FESTIVAL BD	37
LA VIE PRATIQUE	38
INFOS PRATIQUES	38
AGENDA	40
INFO SPÉCIALE	42

IMPRESSUM

Édité par
Commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
1247 Anières
T +41 22 751 11 45

info@anieres.ch
anieres.ch



Fréquence de parution
2 fois par an

Impression
Atar Roto Presse SA
Tiré à 1'150 exemplaires

Conception et rédaction
Salwa El Sheikh

Réalisation
S agence

Photo de couverture
Olivier Riethauser

Photo divers
Andrey Art Studio



ÉDITO

Anières 2020-2025 : Une législature d'innovations au service de la transition énergétique et de l'avenir

Chères Aniéroides, chers Aniéroides,

Alors que s'achève la législature 2020-2025, il me tient à cœur de revenir sur les réalisations qui ont jalonné ces cinq années. Cette période a été marquée par des accomplissements significatifs, témoins d'une ambition Commune pour notre village : parmi les initiatives phares, la création de la place de la Côte-d'Or et la rénovation de la Mairie figurent en bonne place.

La nouvelle Mairie, inaugurée le 1^{er} juin 2024, allie simplicité, efficacité énergétique et fonctionnalité dans un bâtiment rénové avec soin. La décision d'y accueillir une agence postale illustre notre attachement à préserver des services de proximité, une priorité réaffirmée face à la fermeture de l'office postal par la Poste. Attenante à ce lieu emblématique, la place de la Côte-d'Or, vivante et accueillante, est devenue un espace central, animé par des événements communaux. Cet hiver, la patinoire y a pris ses quartiers, offrant une parenthèse féérique à nos hivers aniéroides.

Dans le même esprit de rénovation et de durabilité, les immeubles de la route de la Côte-d'Or et du chemin des Avallons ont été modernisés pour garantir confort et économies d'énergie.

Notre Commune souhaite être exemplaire en matière d'économies et de développement durable. En plus des rénovations de notre parc immobilier, qui continueront lors de la prochaine législature nous avons élaboré un Concept Énergétique Territorial (CET) et mis en place un plan d'action en trois phases. Celui-ci repose sur trois actions majeures : la rénovation thermique et l'installation de pompes à chaleur, pour améliorer l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire ; le chauffage à distance, afin d'alimenter durablement les bâtiments publics et la zone village avec l'eau de notre lac ; et la mutualisation de sondes géothermiques, destinée aux zones villas et hameaux. En valorisant nos ressources naturelles, nous construisons ainsi un avenir plus responsable et résilient.

Au cœur du village, la création d'un parking souterrain répond à notre volonté de libérer l'espace public en surface. La rénovation de l'école, avec la création de quatre nouvelles classes et d'un préau pensé pour faire face aux dérèglements climatiques, reflète notre engagement envers la jeunesse et notre approche collaborative. La recherche d'un emplacement pour un restaurant scolaire plus spacieux reste une urgence à laquelle nous travaillons activement.

Enfin, les prochaines élections marqueront un tournant institutionnel : le passage du modèle Maire-Adjointes à celui du Conseil administratif. Ce système, impliquant trois élus responsables de leurs dicastères, requiert un esprit collégial et un consensus fort, valeurs qui ont guidé notre action ces dernières années.

La législature 2020-2025 aura été celle des grands travaux marquant une évolution audacieuse de notre village dynamique, respectueux de son patrimoine et résolument tourné vers l'avenir. Anières continue de se construire grâce à votre confiance et votre engagement.

Avec toute ma reconnaissance, je vous souhaite une agréable lecture.

PASCAL
WASSMER,
MAIRE



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un engagement partagé pour un avenir durable

Un défi global, un engagement local

La transition énergétique est au cœur des enjeux mondiaux, et Anières ne fait pas exception. Face à ce défi d'envergure, notre Commune s'engage avec détermination pour bâtir un avenir plus durable. Réduction des émissions de gaz

à effet de serre, promotion des énergies renouvelables et adoption de modes de vie respectueux de l'environnement : ensemble, nous relevons le défi pour un village exemplaire et responsable.

Une ambition régionale et nationale

En décembre 2019, le Conseil d'État genevois déclarait « l'urgence climatique », fixant des objectifs ambitieux : réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990 et atteindre la neutralité carbone en 2050. Ces cibles, inscrites dans le *Plan directeur de l'énergie* et le *Plan Climat cantonal*, visent également à tripler la part des énergies renouvelables, pour qu'elles atteignent 80 % dans les réseaux thermiques d'ici 2030 et 100 % d'ici à 2050.

Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie nationale : la Suisse s'est engagée à la neutralité carbone d'ici 2050, conformément aux accords de Paris. Le développement des énergies renouvelables, la rénovation énergétique des bâtiments et la mobilité douce figurent parmi les priorités pour atteindre ces objectifs.

Anières, acteur du changement

Pour intégrer ces ambitions à l'échelle locale, Anières a établi un concept énergétique territorial structuré autour de 3 thématiques principales :

- les bâtiments,
- les énergies,
- la mobilité.



Bâtiments : une priorité pour l'efficacité thermique

- Mise en place d'une cartographie des sources et des pertes de chaleur pour mieux définir les priorités de rénovation au fil du temps.
- Engagement de la Commune à améliorer la performance thermique de ses bâtiments publics et de logements.



Énergies : valorisation des ressources locales

- Encouragement des rénovations thermiques et de l'installation de pompes à chaleur (PAC) dans les zones villas, notamment à Chevrens, en communiquant sur les subventions cantonales (OCEN) et /SIG (Eco-21).
- Élaboration d'un règlement communal global intégrant des subventions pour soutenir les propriétaires dans leurs rénovations énergétiques.
- Lancement d'un projet de réseau de chauffage à distance (CAD) basé sur l'eau du lac pour la zone village (voir l'article détaillé p.18).
- Évaluation des possibilités de mutualiser l'installation de sondes géothermiques dans les zones villas et hameaux.

Mobilité : une transition pour tous

- Installation de stations de recharge pour véhicules électriques dans les parkings.
- Favoriser la mobilité douce sur les routes communales.
- Réflexions concernant la mise en place possible de navettes pour faciliter les déplacements des habitants et le ramassage scolaire.



Vers un village durable

En parallèle, Anières soutient activement des initiatives comme la promotion de la mobilité douce, incluant des aides pour l'achat de vélos électriques ou classiques et des réductions sur les abonnements de transport public.

Anières ne se contente pas d'accompagner la transition énergétique: elle en fait une priorité. Grâce à des actions concrètes et un engagement collectif, notre Commune se projette dans un avenir durable, en harmonie avec son patrimoine et ses valeurs.



Nouvelles subventions communales pour les projets de rénovations énergétiques

Pour accompagner les habitants dans la transition énergétique, la commune d'Anières a mis en place des subventions visant à encourager l'amélioration de l'isolation des bâtiments, le remplacement des systèmes de chauffage fossiles par des solutions renouvelables et l'installation de panneaux solaires. Ces aides s'inscrivent dans le cadre des objectifs cantonaux et permettent de réduire les coûts liés à ces travaux pour les propriétaires. Le règlement est entré en vigueur au 2 septembre 2024 et s'applique à tous les travaux qui ont démarré après le 1^{er} janvier 2024.

Le montant des subventions varie en fonction des projets et des travaux réalisés, et les habitants sont invités à se renseigner directement sur notre site internet pour connaître les détails ainsi que les démarches à suivre. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de développer un habitat plus durable et respectueux de l'environnement. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site web anieres.ch.



Pourquoi se lancer dans la transition énergétique avec ces aides ?

- **Réduire ses factures d'énergie:** Bénéficier d'économies substantielles sur le long terme.
- **Améliorer son confort de vie:** Profiter d'un logement plus sain et plus agréable.
- **Valoriser son bien immobilier:** Un logement rénové est plus attractif sur le marché.
- **Protéger l'environnement:** Réduire son empreinte carbone et contribuer à un avenir plus durable.
- Se conformer au Règlement d'application de la loi énergie (REn, art.13)





Soutien à la mobilité douce – Subventions TPG revues à la hausse en 2025

La commune d'Anières a décidé de renforcer son soutien à l'utilisation des transports publics en augmentant les subventions sur les abonnements annuels des TPG pour l'année 2025. Ces subventions sont complémentaires aux réductions cantonales. Cette mesure, désormais élargie et plus avantageuse, s'applique à toutes les tranches d'âge, des adultes aux seniors, afin de rendre les transports publics encore plus accessibles à l'ensemble de la population.

Pour profiter de cette aide, il suffit de suivre une procédure simple en ligne via le *webshop* des TPG. Toutefois, il est essentiel d'obtenir la validation de la subvention avant de procéder à l'achat ou au renouvellement de son abonnement.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la Commune de promouvoir l'usage des transports publics tout en limitant l'usage des véhicules personnels, contribuant ainsi activement à la réduction des émissions de CO₂ et à la préservation de l'environnement. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site web anieres.ch.



Encouragement à l'achat de vélos électriques et classiques

Pour promouvoir la mobilité douce, Anières propose une subvention de CHF 500.- ou CHF 250.- pour l'achat, respectivement d'un vélo électrique ou d'un vélo classique, couvrant jusqu'à 50% du prix d'achat. Les habitants de la Commune peuvent faire leur demande à la Mairie en fournissant une facture originale d'un magasin situé sur le canton, une preuve de paiement et une pièce d'identité.

La Commune met également à disposition des habitants 8 vélos électriques en libre-service à la route de la Côte-d'Or et la route d'Hermance, accessibles via l'application «Anieres ebike sharing». Ce service présente une alternative pratique et écologique pour les déplacements quotidiens.

UN NOUVEAU MODÈLE DE GOUVERNANCE POUR LES PETITES COMMUNES

Passage au Conseil Administratif en 2025

À partir de juin 2025, Anières fera un grand pas vers une nouvelle organisation politique en adoptant le modèle du Conseil Administratif, en ligne avec les grandes Communes genevoises. Ce changement majeur, qui touche l'ensemble des petites Communes du canton, vise à mieux répartir les responsabilités et à renforcer la collégialité dans la gestion municipale.

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL ADMINISTRATIF ?

Le système actuel, qui repose sur un maire et deux adjoints ayant chacun des dicastères sous l'autorité du Maire, sera remplacé par un Conseil Administratif composé de trois élus. Par tournus, le Maire est élu chaque année parmi les membres du Conseil administratif. Le Maire préside les séances du Conseil, son pouvoir est le même que celui des autres conseillers administratifs. Son rôle est toutefois plus étendu. Il représente la Commune auprès des institutions externes.

Le nouveau modèle met l'accent sur une gouvernance partagée, où chaque membre du Conseil Administratif prend des décisions de manière collective en prenant en compte les enjeux globaux de la Commune.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Le passage à ce nouveau système de gouvernance répond à un double objectif :

- **Renforcer la collégialité :** La gestion de la Commune sera plus collaborative, avec une prise de décision collective favorisant un meilleur équilibre des responsabilités. Une approche qui permet une meilleure gestion des enjeux locaux et s'adapte à la complexité des réglementations. Dans cette continuité, l'esprit de consensus restera un principe clé du futur Conseil administratif, comme cela a été le cas ces cinq dernières années sous l'impulsion du Maire actuel.
- **Aligner Anières avec les grandes Communes genevoises :** Ce modèle est déjà adopté par les grandes Communes du canton, comme Genève et Carouge et sera désormais étendu à l'ensemble des Communes genevoises.





PROJETS & RÉALISATIONS

Nouvelle station de vélos en libre-service à la Route d'Hermance 320

Depuis septembre, une nouvelle station de vélos en libre-service a vu le jour sur le territoire communal! Située le long de la route d'Hermance, au numéro 320, juste à côté de l'écopoint, cette station accueille 4 nouveaux vélos électriques. Elle complète l'offre déjà existante sur la Commune, notamment la station située près du parking de la Côte-d'Or.

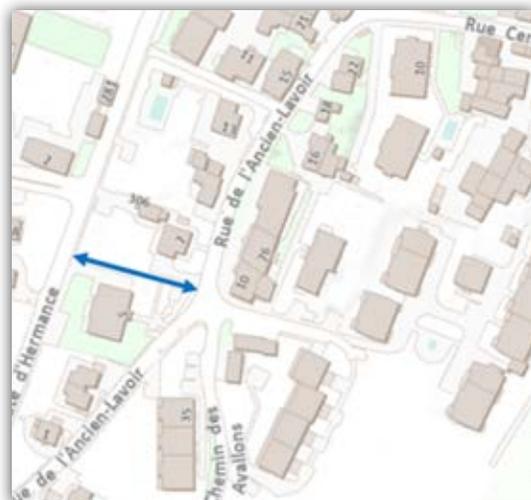
Ces vélos électriques offrent une solution pratique, écologique et accessible pour vos déplacements quotidiens ou vos balades dans la région.

Pour connaître tous les détails sur l'accès à ce service, rendez-vous sur notre site internet via le lien suivant : anieres.ch.

Enfin, dans le cadre du Plan mobilité communale, la Commune est en discussion avec le canton afin d'intégrer le réseau cantonal de vélos en libre-service. **Une belle perspective pour renforcer la mobilité douce et durable à Anières!**



Liaison piétonne entre Rue de l'Ancien-Lavoir et route d'Hermance



Une nouvelle liaison piétonne pour faciliter vos déplacements

Depuis la fin de l'année dernière, une nouvelle liaison piétonne a été aménagée dans notre Commune, offrant une connexion directe entre la rue de l'Ancien-Lavoir – à hauteur du restaurant thaïlandais – et la route d'Hermance.

Cette nouvelle infrastructure s'inscrit dans le cadre du Plan Directeur communal et témoigne de notre engagement en faveur de la mobilité douce. Accessible et sécurisée, elle permet aux piétons de se déplacer plus facilement et de profiter d'un cheminement agréable à travers le village.

Avec cette réalisation, la Commune poursuit ses efforts pour encourager des déplacements durables et renforcer les liaisons entre les zones habitées. **N'hésitez pas à l'emprunter lors de vos prochaines balades !**



Fin des travaux de mise aux normes des arrêts de bus pour l'accès aux personnes à mobilité réduite

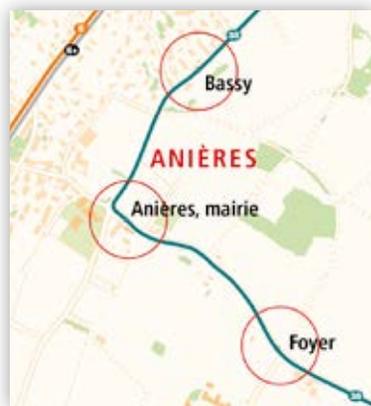
Cet été, la Commune avait annoncé des travaux visant à mettre aux normes d'accessibilité les arrêts de bus communaux, conformément à la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand). Aujourd'hui, ces travaux sont achevés, permettant à la Commune de respecter les exigences légales fixées par l'article 22 de la LHand, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2004, qui impose l'adaptation des infrastructures de transports publics aux besoins des personnes handicapées dans un délai de 20 ans.

Arrêts concernés :

Quels travaux ont été réalisés ?

Afin de rendre accessibles les arrêts de bus aux personnes à mobilité réduite, les aménagements ont consisté principalement à :

- **Surélever les trottoirs à 22 cm au-dessus de la chaussée**, facilitant l'accès autonome aux bus.
- **Ajouter ou modifier des traversées piétonnes** pour garantir la sécurité des usagers.
- **Créer de nouveaux trottoirs** aux endroits nécessaires.
- **Adapter la signalisation et réorganiser les places de stationnement** selon les prescriptions cantonales.



Arrêts « Anières – Foyer »

Arrêt Sud – direction ville:

Elévation du trottoir existant à plus de 22 cm du niveau de la chaussée.

Arrêt Nord – direction village:

Création d'un nouveau trottoir, avec quai à plus de 22 cm du niveau de la chaussée.



Arrêts « Anières – Mairie »

Arrêt route de Chevrens – direction ville &

Arrêt route de l'Hospice – direction village:

Elévation du trottoir existant à plus de 22 cm du niveau de la chaussée.



Arrêts « Bassy »

Arrêt Nord – direction ville:

Elévation du trottoir existant à plus de 22 cm du niveau de la chaussée.

Arrêt Sud – direction hameau Chevrens:

Création d'un nouveau trottoir, avec quai à plus de 22 cm du niveau de la chaussée.

Création d'une nouvelle traversée piétonne.

Et les autres arrêts ?

Les arrêts « Courson » et « Chevrens » avaient déjà été mis aux normes courant 2023 dans le cadre de l'instauration de la zone 30 km/h au hameau de Chevrens.

La mise à niveau des arrêts de la route d'Hermance relève de la compétence du Canton.

Les arrêts « Anières – Douane » sur la route de Thonon seront, quant à eux, mis aux normes en 2025 par le canton, dans le cadre des travaux de réaménagement de la douane d'Anières. Une communication spécifique sera diffusée en temps voulu.



Une satisfaction partagée

Grâce à ces travaux, **l'ensemble des arrêts de bus communaux sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite**, et ce, malgré un léger décalage dans le calendrier initial. Concernant les arrêts « Bassy », nous sommes heureux de vous informer que, suite aux échanges avec le canton, les places de stationnement supprimées à la demande du canton et les éléments modérateurs de trafic seront prochainement réinstallés, conformément aux attentes des autorités communales.

Avec ces réalisations, la commune d'Anières confirme son engagement en faveur d'une mobilité inclusive et durable pour tous ses habitants.

Un nouveau souffle pour le restaurant « Côté Vignes » à Anières

La commune d'Anières a le plaisir d'annoncer l'arrivée d'un nouvel exploitant pour le Côté Vignes, situé au cœur du village. Ce lieu unique, destiné à devenir un véritable point de rencontre pour les habitants et visiteurs, réouvrira ses portes prochainement.

UN LIEU CHALEUREUX

Pensé pour que chacun s'y sente « comme à la maison », le restaurant proposera une ambiance cosy et accueillante, idéale pour se retrouver en famille, entre amis ou seul, autour d'un bon repas ou d'un verre. Avec une décoration soignée et une vue imprenable sur les paysages anièresois, Côté Vignes s'annonce déjà comme un endroit privilégié.

UNE CARTE VARIÉE, DES SAVEURS LOCALES

Côté cuisine, les nouveaux gérants, Hugo Duthu et Nick Séchaud, expérimentés dans la restauration, mettent l'accent sur la qualité et la fraîcheur. La carte proposera des plats faits maison, concoctés à partir de produits de saison et locaux.

La richesse du terroir anièresois sera mise à l'honneur avec une sélection de vins locaux, accompagnée d'autres boissons artisanales telles que des bières genevoises, des jus de producteurs régionaux et des thés froids maison.

UN PROJET POUR LE VILLAGE

Les exploitants s'engagent à faire de ce lieu un véritable moteur de la vie locale. Ils souhaitent accueillir des événements communaux et répondre aux besoins des habitants, que ce soit pour un déjeuner entre collègues, un goûter après l'école ou un apéritif.



Extension de la zone 30 km/h au chemin des Avallons et assainissement de la circulation au village

La commune d'Anières poursuit son engagement pour apaiser la circulation et améliorer la sécurité de ses usagers. Après un premier article l'été passé, nous avons le plaisir de vous informer de l'achèvement des travaux liés à l'extension de la zone 30 km/h au chemin des Avallons ainsi que des mesures correctives apportées à la zone 30 km/h existante au village.

Les travaux ont été menés en deux étapes :

1. **Durant l'été**, avec la réalisation des travaux de génie civil.
2. **Cet automne**, avec la pose d'une bande en résine colorée pour limiter l'espace disponible pour les voitures du côté des habitations.

Les mesures mises en place comprennent :

- La création de **4 dos d'âne** pour ralentir les véhicules.
- Une **limitation du gabarit routier à 3 m** par une bande en résine colorée côté Est.
- L'aménagement d'une **zone de retournement en béton** au bout de l'impasse.

Les mesures de vitesse effectuées avant et après les travaux démontrent leur efficacité : la vitesse moyenne des véhicules est passée de 36 km/h à 28 km/h. Ces résultats confirment le succès de ce projet, qui a permis d'apaiser la circulation et de valoriser les modes de déplacement doux.



Assainissement de la zone 30 km/h au village

En parallèle, une étude a révélé des dysfonctionnements dans la zone 30 km/h actuelle du village, nécessitant des ajustements pour renforcer la sécurité avant la mise en œuvre d'un futur projet de zone de rencontre. Des mesures correctives légères mais efficaces ont été réalisées, parmi lesquelles :

- Création d'une avancée de trottoir devant le passage piéton à la rue Centrale n°46, face à l'épicerie, pour améliorer la sécurité des piétons.
- Installation de deux ralentisseurs au carrefour de la rue de l'Aspergière et de la rue Centrale, pour ralentir les véhicules.
- Avancée du STOP au croisement du chemin de Cortenaz et de la rue de l'Ancien-Lavoir, afin d'optimiser la visibilité.
- Création d'un marquage pour piétons, accompagné de bacs à fleurs, devant le n°15 de la rue de l'Ancien-Lavoir.



Ces aménagements provisoires améliorent les conditions de sécurité dans l'attente du projet définitif.

La population d'Anières rejette le projet de logements pour seniors

Le dimanche 24 novembre, les électeurs aniéerois ont refusé, à 60,12%, le crédit de 10,6 millions destiné à l'achat de la parcelle située près du foyer Astural, dans le hameau de Chevrens. Ce financement aurait permis la construction d'un immeuble de 9 logements pour seniors et personnes à mobilité réduite, à la place de l'ancienne ferme. Avec un taux de participation de 59,87%, ce projet a suscité un fort intérêt et a été au centre de débats publics dans la Commune.

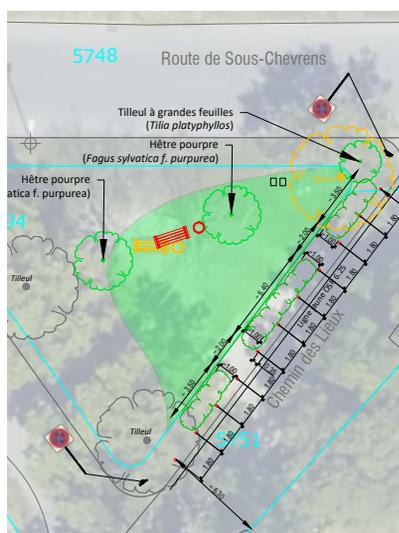
Des arguments en faveur et des points d'opposition

Malgré les efforts de la Commune pour maîtriser les coûts et répondre aux attentes des seniors, le projet n'a pas convaincu. Les référendaires ont exprimé des réserves sur le coût élevé du projet ainsi que sur l'éloignement du site par rapport au centre d'Anières, jugé peu pratique pour les aînés. L'attachement à la ferme du XIX^e siècle, bien que non classée monument historique, a également été un point clé de l'opposition, certains préférant sa rénovation plutôt que sa démolition.

Ce résultat illustre la diversité des opinions et des priorités des habitants sur les questions patrimoniales, sociales et financières. Le Conseil municipal prendra acte de cette décision pour orienter les futurs projets en tenant compte des préoccupations exprimées, notamment à travers les concertations menées avec les référendaires.



Aménagement de la parcelle « Triangle » à l'intersection de la route de Chevrens et du chemin des Lieux



La commune d'Anières s'apprête à valoriser la parcelle dite « Triangle », située à l'intersection de la route de Chevrens et du chemin des Lieux. Offrant un point de vue unique sur le vignoble et le lac, cet espace bénéficiera d'une série d'aménagements paysagers et urbains au printemps prochain.

UN PROJET EN HARMONIE AVEC LE PAYSAGE

En collaboration avec le propriétaire privé de la parcelle, la Commune entreprendra des travaux visant à embellir et sécuriser cet espace stratégique. Les interventions prévues incluent :

- **Valorisation végétale :** remplacement d'un arbre en fin de vie, plantation de deux nouveaux arbres et de haies.
- **Amélioration des sols :** apport de terre végétale et ensemencement pour renforcer l'intégration naturelle de la parcelle.
- **Sécurisation :** installation de potelets pour empêcher le stationnement sauvage et mise en place d'une signalisation interdisant les arrêts.
- **Mobilier urbain :** remplacement du banc et de la poubelle existants par des modèles en bois conformes à l'esthétique communale.



UN ESPACE MIEUX ADAPTÉ AUX HABITANTS ET AUX VISITEURS

Ces aménagements visent à préserver le cadre naturel tout en le rendant plus accueillant pour les promeneurs. Le mobilier renouvelé et les plantations contribueront à faire de cette parcelle un lieu agréable, où l'on pourra profiter d'une vue imprenable dans un cadre soigné et sécurisé.

Les travaux sont programmés pour le printemps de cette année.



VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

Un plan d'action en trois phases

La Commune s'engage activement dans une démarche responsable et collective pour réduire son empreinte carbone. À travers le Concept Énergétique Territorial (CET), une solution locale, durable et économique est mise en place afin de valoriser les ressources naturelles et d'assurer un approvisionnement énergétique durable pour les bâtiments publics et les logements privés.

Un plan d'action en trois phases a été mis en place :

1. Rénovation thermique et installation de pompes à chaleur, pour l'ensemble du territoire
2. Chauffage à distance, pour les bâtiments publics et la zone village
3. Mutualisation de sondes géothermiques, pour les zones villas et hameaux

PHASE 1

DISPONIBLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EST UN SUCCÈS RECONDUIT POUR 2025

La phase 1 du plan d'action a démarré en janvier 2024 par des séances d'informations et un programme d'accompagnement personnalisé disponible pour tous les propriétaires de la Commune, ainsi que la mise en place de subventions communale. Au vu de son succès l'ensemble des actions sont reconduites cette année.



PHASE 2

LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD) : UN PROJET POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET POUR LES PROPRIÉTAIRES DES LOGEMENTS RACCORDABLES INTÉRESSÉS

Le réseau CAD utilise l'eau du lac, une ressource renouvelable inestimable dont bénéficie la commune grâce à une concession qui permet son exploitation. Le principe du réseau est simple : capter l'eau à une profondeur stable, où la température reste constante tout au long de l'année. Cette eau est ensuite utilisée pour chauffer en hiver et rafraîchir en été les bâtiments raccordés, via une boucle fermée de conduites enterrées.

Les bâtiments les plus consommateurs, comme les équipements publics et les immeubles de logements, seront raccordés au réseau. Dans chaque bâtiment, une sous-station remplacera la chaufferie existante, permettant d'extraire la chaleur de l'eau du lac pour le chauffage. Une fois la sous-station installée, les propriétaires pourront y adjoindre une pompe à chaleur eau-eau pour assurer la distribution thermique à l'intérieur des bâtiments.

L'un des principaux avantages de ce projet est qu'il permet de produire une chaleur 100% renouvelable, tout en étant local. En outre, il s'intègre facilement dans les bâtiments, sans impact architectural, et offre une performance énergétique optimale, avec de faibles nuisances sonores et vibratoires.

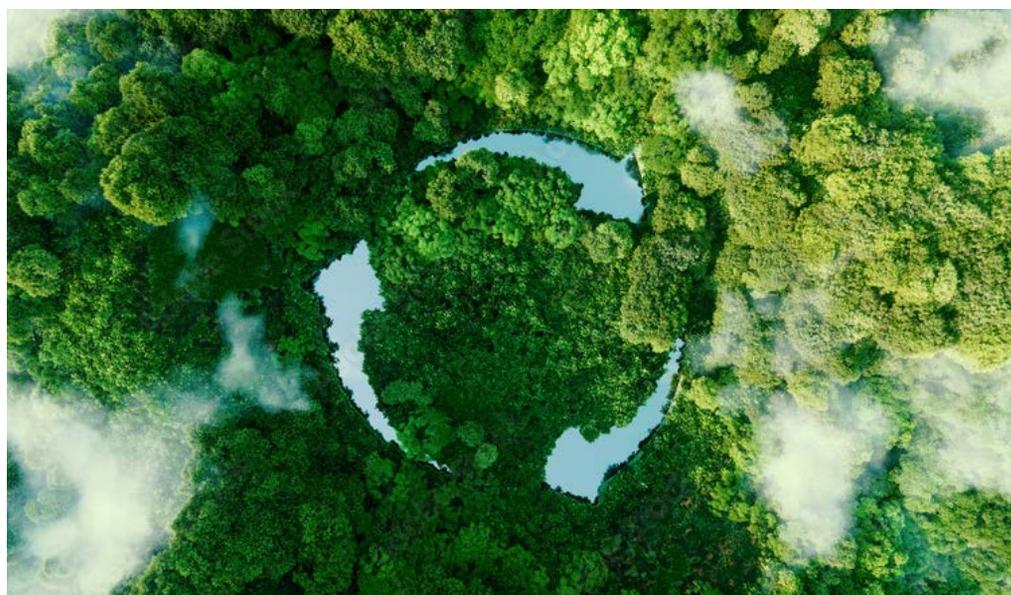
Quels sont les enjeux du projet CAD ?

- Assurer notre indépendance énergétique grâce à l'utilisation d'une ressource abondante et locale (eau du lac Léman) et diminuer notre dépendance aux énergies fossiles importées.
- Stabilité des coûts de l'énergie
- Énergie 100 % renouvelable : valorisation de l'eau du lac pour un chauffage et un rafraîchissement écologique tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre
- Solution à l'obligation cantonale de choisir une installation alimentée par des énergies renouvelables, lors de la mise en place, du remplacement ou de la transformation d'une installation productrice de chaleur. (voir REn, art. 13)
- Réduction possible de l'espace en chaufferie
- Aucune nuisance sonore, vibratoire ou visuelle
- Pas d'emprise au sol importante et une exemption de l'installation de panneaux thermiques en cas de rénovation
- Un système intégré sans impact architectural contrairement aux alternatives envisageables, ce qui est un avantage indéniable en zone village 4B protégée
- Engagement pour les générations futures : une action concrète pour le climat et la qualité de vie à Anières.

Une solutions pour la durabilité et l'indépendance énergétique

Le réseau CAD représente bien plus qu'une simple alternative de chauffage. Il s'inscrit dans une vision globale de réduction de l'empreinte carbone, de baisse des coûts énergétiques à long terme et de renaturation de la zone du débarcadère. Il a également un impact sur les agriculteurs et vignerons de la Commune, qui pourraient bénéficier d'un réseau d'eau pour l'irrigation de leurs terres, réduisant ainsi la consommation d'eau potable et offrant un tarif plus avantageux pour l'irrigation.

Le démarrage des travaux est actuellement prévu pour l'hiver 2025-2026 avec une mise en service estimée courant 2028.



Un investissement pour les générations futures

Ce projet représente un investissement stratégique pour l'avenir de la Commune et de ses habitants. Grâce à ce réseau, Anières pourra bénéficier d'une indépendance énergétique croissante, d'une stabilité des coûts de l'énergie, et d'un amortissement des coûts à long terme. De plus, il participe activement à la réduction de l'empreinte carbone de la Commune, contribuant ainsi à un avenir plus vert pour les générations futures.

En somme, le projet CAD est un pas décisif vers une énergie plus durable, plus locale et plus accessible pour tous les habitants d'Anières. Il s'inscrit dans une logique de long terme, offrant des solutions innovantes qui profiteront à la fois aux générations actuelles et à celles à venir. Tout comme les barrages hydroélectriques ont façonné la Suisse d'aujourd'hui, ce réseau de chaleur pourrait bien être une infrastructure énergétique incontournable pour demain.



PHASE 3

SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ZONES VILLAS ET HAMEAUX

L'étude de la mutualisation de sondes géothermiques (3^e phase du plan d'action) démarre cette année et permettra d'évaluer les solutions pour répondre aux besoins énergétiques des zones villas et hameaux.

En résumé, ce plan d'action en trois phases pour l'ensemble du territoire vise à réduire l'empreinte carbone de la Commune tout en répondant aux exigences cantonales pour 2030 et 2050.



UN PROJET AU SERVICE DE LA DURABILITÉ ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Le réseau CAD utilise l'eau du lac, une ressource renouvelable inestimable dont bénéficie la Commune grâce à une concession qui permet son exploitation.

Le principe du réseau est simple: capter l'eau à une profondeur stable, où la température reste constante tout au long de l'année. Cette eau est ensuite utilisée pour chauffer en hiver et rafraîchir en été les bâtiments raccordés, via une boucle fermée de conduites enterrées.

Les bâtiments les plus consommateurs, comme les équipements publics et les immeubles de logements, seront raccordés au réseau. Dans chaque bâtiment, une sous-station remplacera la chaufferie existante, permettant d'extraire la chaleur de l'eau du lac pour le chauffage. Une fois la sous-station installée,

les propriétaires pourront y adjoindre une pompe à chaleur eau-eau pour assurer la distribution thermique à l'intérieur des bâtiments.

L'un des principaux avantages de ce projet est qu'il permet de produire une chaleur 100 % renouvelable, tout en étant local. En outre, il s'intègre facilement dans les bâtiments, sans impact architectural, et offre une performance énergétique optimale, avec de faibles nuisances sonores et vibratoires.



UNE SOLUTION POUR LA DURABILITÉ ET L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

Le réseau CAD représente bien plus qu'une simple alternative de chauffage. Il s'inscrit dans une vision globale de réduction de l'empreinte carbone, de baisse des coûts énergétiques à long terme et de renaturation de la zone du débarcadère. Il a également un impact sur les agriculteurs et vignerons de la Commune, qui pourraient bénéficier d'un réseau d'eau pour l'irrigation de leurs terres, réduisant ainsi la consommation d'eau potable et offrant un tarif plus avantageux pour l'irrigation.

Le projet est structuré en deux phases. La première, qui concerne la zone village, commencera dès l'hiver 2025-2026. Une étude réalisée depuis 2018 a permis de valider la faisabilité de ce projet, et

la Commune dispose des autorisations nécessaires pour entamer les travaux. La seconde phase, prévue pour les zones villas et Chevrens, commencera en 2025 avec une étude sur la mutualisation de l'espace pour l'installation de sondes géothermiques.



UN INVESTISSEMENT POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Ce projet représente un investissement stratégique pour l'avenir de la Commune et de ses habitants. Grâce à ce réseau, Anières pourra bénéficier d'une indépendance énergétique croissante, d'une stabilité des coûts de l'énergie, et d'un amortissement des coûts à long terme. De plus, il participe activement à la réduction de l'empreinte carbone de la Commune, contribuant ainsi à un avenir plus vert pour les générations futures.

En somme, le projet CAD est un pas décisif vers une énergie plus durable,

plus locale et plus accessible pour tous les habitants d'Anières. Il s'inscrit dans une logique de long terme, offrant des solutions innovantes qui profiteront à la fois aux générations actuelles et à celles à venir. Tout comme les barrages hydroélectriques ont façonné la Suisse d'aujourd'hui, ce réseau de chaleur pourrait bien être une infrastructure énergétique incontournable pour demain.

Plus d'informations sur anieres.ch



RÉTROSPECTIVE

Une fête nationale scintillante sous un ciel spectaculaire

Le 1^{er} août dernier, les habitants d'Anières se sont retrouvés pour célébrer la fête nationale sur le terrain agricole situé à la sortie de Chevrens, un lieu désormais emblématique de cet événement. La soirée, riche en moments forts, a une fois de plus enchanté le public venu nombreux.

Dès les premières heures, les enfants ont été invités à profiter des animations qui leur étaient dédiées, accompagnées d'une buvette et de restauration. Les autorités communales ont donné le ton avec une partie officielle empreinte de solennité et de convivialité.

Le moment fort de la soirée fut sans conteste le spectaculaire spectacle de feu et lumières, des flammes dansantes en

harmonie avec des lumières LED, chaque flamme résonnant comme une note de musique, accompagnée de bâtons holographiques, d'acrobaties et d'éclairages scénographiques captivants. Le feu de joie traditionnel a apporté une ambiance chaleureuse et festive, avant de clôturer la soirée en musique.

Une fois encore, la fête nationale d'Anières a su marier tradition et modernité, ravivant avec éclat l'esprit de fête et d'unité qui anime notre belle Commune.



Un week-end électrisant au Festival Ajafest

Le Festival Ajafest a fait une rentrée vibrante les 9 et 10 août derniers, transformant un champ pittoresque de notre belle campagne en un lieu de célébration musicale inoubliable. Cette édition a une nouvelle fois réuni des musiciens talentueux qui ont proposé une palette de styles musicaux, allant du reggae au hip-hop, en passant par la house et le global groove.

Tout au long du week-end, artistes et festivaliers ont partagé une énergie contagieuse, créant une ambiance qui a enflammé la scène. Les infrastructures et la décoration spécialement conçues pour l'événement ont marqué les esprits, contribuant à faire de cette expérience un véritable moment d'immersion et de découverte.

Ajafest a su une fois encore s'imposer comme un rendez-vous incontournable, où musique, festivités et esprit de communauté se sont parfaitement mêlés.



Apéro-concert de la rentrée : un moment chaleureux et musical

Le 29 août dernier, la plage du Débarcadère s'est animée d'une atmosphère conviviale et musicale, accueillant de nombreux Aniéroises et Aniérois. Cet événement, organisé par la Mairie et l'Association des Parents d'Élèves d'Anières (APEA), avait pour but de favoriser les rencontres et les échanges entre les enfants scolarisés à Anières, leurs parents, l'APEA, l'école, la Mairie, ainsi que les habitants de la Commune.

Les enfants ont particulièrement apprécié les ateliers créatifs proposés par les associations Artistes en herbe et L'Atelier du Village, offrant ainsi une belle occasion de partage et de découverte. Un début de rentrée sous le signe de la convivialité et de la créativité, un véritable succès pour cette belle initiative!



Le vide-greniers à Anières : une édition ensoleillée

Le 14 septembre dernier, sous un ciel d'azur, le vide-greniers d'Anières s'est installé dans le préau de l'école, attirant une foule nombreuse et enthousiaste. Une fois de plus, tous les stands ont trouvé preneurs, et dès le matin, les exposants se sont activés pour choisir leur emplacement et disposer leurs trésors à vendre. L'événement a été marqué par une ambiance chaleureuse et détendue, où vendeurs et acheteurs se sont retrouvés dans une convivialité parfaite. Fidèle à ses habitudes, l'association organisatrice a également tenu un stand de boissons et de mets faits maison, ajoutant ainsi une touche gourmande à cette belle journée.



Clean-Up Day

Une quarantaine de bénévoles se sont réunis dans le cadre du Clean-up Day pour agir collectivement en faveur de la propreté de la Commune. Divisés en plusieurs groupes, les participants ont arpenté les rues et les espaces verts du village, s'attelant à ramasser les déchets laissés çà et là.



Le pressoir Label-Vie : une initiative durable

Dans le cadre de son engagement pour un mode de vie durable, la commune d'Anières a mis à la disposition de ses habitants le pressoir à fruits Label-Vie. Ce projet visait à sensibiliser chacun à la lutte contre le gaspillage alimentaire tout en offrant une activité conviviale. Du 14 au 20 septembre, les habitants ont pu presser leurs fruits excédentaires et les transformer en jus frais. Installé à la place de la Côte-d'Or, le pressoir a permis à de nombreuses personnes de redécouvrir le plaisir du fait-maison tout en contribuant à la protection de notre planète.



Escalade

*Retour sur la Fête de l'Escalade 2024 à Anières :
une soirée sous le signe des Contes !*

Le vendredi 13 décembre dernier, Anières a vibré au rythme de la traditionnelle Fête de l'Escalade, un événement toujours très attendu par les habitants. Cette année, le thème des Contes a inspiré petits et grands, offrant un cortège haut en couleur et en imagination.

Dès 18h, le préau de l'école s'est animé alors que les participants, costumés de leurs plus beaux déguisements, se rassemblaient pour le départ du cortège. De la rue Centrale jusqu'à la salle communale, le village a été transporté dans un univers magique, où princesses, chevaliers, sorcières et autres personnages de contes se mêlaient.

UN PROGRAMME FESTIF ET CHALEUREUX

À 18h30, les festivités ont pris leur envol à la salle communale. Le concours de déguisements a été l'un des moments phares, mettant en lumière la créativité des participants. Après le traditionnel discours officiel et la lecture des victimes, le tant attendu bris de la marmite a suscité éclats de rire et gourmandise.

Côté gourmandise justement, les stands tenus par le Tennis Club d'Anières ont ravi les papilles. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive, rythmée par des animations musicales qui ont fait danser les Aniérais jusqu'au bout de la nuit.



L'Avent 2024

Retour sur les Fenêtres de l'Avent 2024: une tradition lumineuse

Durant tout le mois de décembre, la commune d'Anières a brillé de mille feux grâce à la chaleureuse tradition des Fenêtres de l'Avent. Ces rendez-vous nocturnes, organisés les 1^{er}, 3, 5, 11, 18 et 20 décembre de 18h à 20h, ont rassemblé les habitants autour d'un vin chaud, de conversations animées et d'un esprit de partage unique.

Un grand merci aux organisateurs de ces Fenêtres de l'Avent, le foyer de l'Astural, l'Amicale des pompiers, la Team Vide-greniers, l'Atelier du village, l'épicerie Au Petit Panier et le Conseil municipal.

UN ESPRIT DE SIMPLICITÉ ET DE PARTAGE

Sans inscription préalable, ces soirées ouvertes à tous ont attiré des habitants de tous âges, seuls ou en famille. Les rires, les discussions et les boissons chaudes ont réchauffé les cœurs.

Les Fenêtres de l'Avent 2024 auront été une belle démonstration de l'attachement des Aniérois à cette tradition locale, où la simplicité et l'authenticité priment. Enfin, n'oublions pas que toute personne qui le souhaite peut organiser une Fenêtre de l'Avent et accueillir voisins et amis autour d'un apéritif.

Une soirée de Noël magique à l'école d'Anières

Comme promis, la soirée de Noël préparée et imaginée par les enfants de l'école d'Anières a tenu toutes ses promesses: un moment féérique à la hauteur des attentes de tous ceux qui ont eu la chance d'y assister.

Les enfants ont illuminé les cœurs avec un spectacle exceptionnel, haut en couleurs et en émotions. Sous la direction

de leurs enseignants et enseignantes, ils ont su captiver leur public avec des prestations pleines de joie et de magie.

Vous étiez nombreux à répondre présent: parents, grands-parents, ami(e)s, et nous vous remercions très chaleureusement pour votre présence et votre enthousiasme.



Un apéritif de fin d'année plein de magie à Anières

Le jeudi 19 décembre, la commune d'Anières a organisé son tout premier apéritif de fin d'année devant la Mairie. Habitants et autorités communales se sont réunis dans une ambiance festive et conviviale, marquée par le partage et la joie.

Point fort de la soirée : un grand sapin, transformé en arbre à souhaits, où chacun a pu accrocher ses vœux pour la nouvelle année. En plus des ateliers créatifs, qui ont ajouté une touche de magie à l'événement.

Entre vin chaud, gourmandises et sourires, cette belle initiative a conquis les participants.



Vœux du Maire

Retour sur la dernière cérémonie des vœux du Maire de la législature 2020-2025

Le jeudi 16 janvier 2025, la salle communale d'Anières a accueilli la cérémonie des vœux du Maire, clôturant la législature 2020-2025. Cet événement, marqué par une ambiance chaleureuse et conviviale, a rassemblé de nombreux habitants ainsi que des représentants des institutions locales et de la sécurité.

M. le Maire, Pascal Wassmer, a pris la parole, dressant le bilan de cinq années de mandat riches en projets et en réalisations. Dans son allocution, il a exprimé sa gratitude envers les habitants, les collaborateurs communaux et les partenaires locaux pour leur engagement au service de la Commune.

Cette soirée a également été l'occasion de mettre à l'honneur des personnes importantes pour la vie d'Anières : les jeunes ayant atteint leur majorité, les nouveaux naturalisés et les habitants récemment installés.

Des sociétés communales étaient présentes pour présenter leurs activités, tandis qu'un cocktail dînatoire, offert par les autorités, a permis à chacun d'échanger dans une atmosphère décontractée.

Ce rendez-vous symbolique a marqué non seulement le début de l'année, mais aussi la fin d'une législature, laissant place à une nouvelle étape pour la commune d'Anières.



Trois-Chêne Emploi

Un soutien précieux pour les habitants d'Anières

Saviez-vous que les habitants d'Anières peuvent bénéficier des services de Trois-Chêne Emploi, une structure intercommunale dédiée à l'insertion professionnelle? Basée à Thônex, cette initiative offre un accompagnement sur mesure pour les personnes en recherche d'emploi, de réorientation professionnelle ou d'apprentissage.

DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL

Trois-Chêne Emploi propose une gamme de prestations adaptées aux besoins de chacun:

- **Accompagnement individuel:** Un conseiller vous guide dans vos démarches, de la rédaction du CV à la préparation des entretiens.
- **Ateliers collectifs:** Des formations pratiques sur la recherche d'emploi, la création de réseaux professionnels ou l'utilisation des outils numériques.
- **Orientation et apprentissage:** Un soutien spécifique pour les jeunes en quête d'une place d'apprentissage ou d'une première expérience professionnelle.
- **Mise en relation avec les employeurs:** Grâce à un réseau d'entreprises locales, Trois-Chêne Emploi facilite les contacts entre employeurs et candidats.



obe Stock | #276831797



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les services de Trois-Chêne Emploi sont accessibles aux habitants dont les résidents d'Anières. Ce partenariat permet à notre Commune d'offrir un soutien précieux à ceux qui souhaitent relancer leur carrière ou trouver leur voie professionnelle.

UN ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE ET DE PROXIMITÉ

Que vous soyez en recherche d'un emploi, en reconversion ou à la recherche d'un apprentissage, Trois-Chêne Emploi vous offre une écoute attentive et un accompagnement concret pour atteindre vos objectifs.

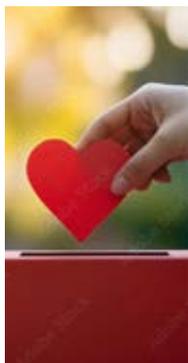
COMMENT LES CONTACTER ?

Pour en savoir plus sur les prestations ou prendre rendez-vous avec un conseiller, rendez-vous sur leur site internet : action3chene.com. Vous y trouverez également des informations pratiques sur les ateliers et les événements à venir.

ANIÈRES SOUTIENT L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Avec Trois-Chêne Emploi, les habitants d'Anières peuvent profiter d'un service intercommunal de qualité, axé sur la solidarité et l'entraide. N'hésitez pas à faire appel à cette structure si vous ou vos proches êtes concernés par une recherche d'emploi ou d'apprentissage.

LATMA P-P-H : 10 ans de solidarité et de projets humanitaires



En cette année 2025, l'association LATMA P-P-H célèbre une décennie d'actions à travers le monde. Depuis sa création, LATMA a su conjuguer dévouement, foi et générosité pour réaliser des projets à l'échelle locale et internationale. LATMA bénéficie du soutien de ses donateurs, et l'engagement sans faille des nombreux bénévoles et participants. Retour sur ce parcours inspirant.

DES ACTIONS MARQUANTES DEPUIS 2017

2017 : Soutien aux victimes du tremblement de terre en Équateur

LATMA a répondu à l'appel des populations touchées en envoyant un container d'aide humanitaire, comprenant des biens de première nécessité.

2018-2019 : Accès à l'eau potable en Amazonie équatorienne

L'association a installé une station de traitement d'eau potable dans le village de La Chonta, répondant ainsi aux besoins essentiels des habitants de cette région isolée.

2020-2024 : Aide aux écoles du Karakalpakistan

Face à l'urgence de fournir de l'eau potable aux enfants de cette région située près de la mer d'Aral en Asie centrale, LATMA a mis en place des stations de traitement d'eau pour deux écoles. À la même période, lorsque la guerre en Ukraine a éclaté, l'association s'est également mobilisée pour envoyer un container d'aide humanitaire aux victimes du conflit.



2025 : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'ESPOIR

Pour son 10^e anniversaire, LATMA continue d'innover et de s'engager:

- **Projets d'installation en Ouzbékistan:** Deux nouvelles stations de traitement d'eau potable seront installées dans les écoles n°12 et n°15 de Takhiatash, pour améliorer les conditions de vie des écoliers.
- **Solidarité en Équateur:** Un container d'aide humanitaire est en cours de préparation pour venir en aide aux populations équatoriennes dans le besoin.
- **Voyage découverte et d'action:** LATMA organise un voyage pour participer à l'installation des stations d'eau potable et découvrir les régions de la mer d'Aral. Deux places sont encore disponibles pour les intéressés.



ENSEMBLE POUR UN MONDE MEILLEUR

LATMA P-P-H tient à remercier tous ceux qui ont contribué à ces belles réussites: donateurs, bénévoles, et partenaires. Chaque geste, aussi petit soit-il, a permis de changer des vies et de semer l'espoir.

Pour en savoir plus sur nos projets passés et à venir ou pour rejoindre notre prochain voyage, n'hésitez pas à nous contacter. **Ensemble, continuons à transformer les défis en opportunités!**

Maria Devenoge,
LATMA



L'Atelier du village

L'année 2024 a été riche en créations artisanales, en bonne humeur, en rencontres, sans oublier l'installation dans notre nouvelle arcade à côté de la Mairie accompagnée de l'arrivée de nouveaux membres.

Pour 2025, nous sommes heureuses de réitérer nos offres d'ateliers, tout en restant attentives à s'ouvrir à de nouvelles activités, selon les propositions de nos membres. Nos objectifs restent d'accueillir des personnes de la région et de tout âge, pour ensemble, utiliser nos mains et créer du beau, de l'original et recycler des matériaux. Nous avons découvert que nombre de personnes de notre Commune possèdent des savoirs ingénieux et artistiques. Ce projet intergénérationnel se veut un échange de savoirs créatifs. L'Atelier, c'est aussi un lieu de rencontres, où l'on peut partager un moment convivial. Nul besoin d'être artiste ou même inventive pour nous rejoindre, on apprend entre nous, on s'amuse avec ce que nous avons sous la main, en toute simplicité.

Ainsi, vous trouverez des Ateliers à Thèmes et des Ateliers libres. Alors rejoignez-nous soit en venant directement sur place à un Atelier libre les vendredis après-midi de 15h à 18h, soit en vous inscrivant à un Atelier à thème sur notre site web.

Et pour recevoir toutes les infos actualisées chaque mois, il suffit de s'inscrire sur notre site à la lettre d'infos. www.latelierduvillage.ch

Alors faites le pas, n'hésitez plus, nous vous attendons en 2025.

Nous vous souhaitons une multitude de petits bonheurs pour cette nouvelle année.

Artisanalement vôtre,
L'équipe de l'Atelier du Village



Le Tennis Club d'Anières continue sa transformation

En 2024, le TCA innove avec des cours compétition organisés pendant la pause scolaire, de 11h30 à 13h30. Déjà adoptée par 14 élèves, cette formule promet de se développer, notamment grâce à l'ouverture du restaurant Côté Vignes, offrant aux participants la possibilité de manger après l'effort.

UN PROGRAMME COMPLET POUR LES COMPÉTITEURS

Le groupe compétition bénéficie de plusieurs heures hebdomadaires de tennis, mais aussi d'un travail spécifique en condition physique et en préparation mentale. Cet aspect mental, essentiel dans le tennis, représente un atout majeur pour nos jeunes, non seulement sur le terrain, mais également dans leurs études.

Les juniors ont également participé à un cours sur la nutrition, animé par une professionnelle, pour mieux comprendre l'importance d'une alimentation équilibrée dans la performance sportive.

DES NOUVEAUTÉS POUR LES ADULTES

Pour les adultes, 2024 marque l'arrivée de cours réguliers en petits groupes (4 à 5 participants). Ces séances combinent des exercices physiques, un travail technique et une approche tactique adaptée aux besoins de chacun.



UNE INFRASTRUCTURE EN PLEINE ÉVOLUTION

Nous remercions chaleureusement la Mairie pour son soutien et ses investissements. Grâce à elle, le club bénéficie désormais :

- D'un éclairage LED de dernière génération, offrant une qualité optimale.
- D'un nouveau club-house et de vestiaires rénovés.

Le projet d'installation d'une bulle progresse également. Cette structure hivernale permettra à nos joueurs et aux habitants d'Anières de pratiquer toute l'année. Elle libérera par ailleurs la salle de gymnastique, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités pour d'autres associations locales.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE TCA

Avec l'appui d'une graphiste professionnelle, le tennis club d'Anières bénéficiera d'une nouvelle identité visuelle complète qui se développera en 2025.

Un grand merci à Fadia El Sohl.

VERS UN TENNIS DE PROXIMITÉ ET POUR TOUS

Le TCA s'engage à conserver une approche villageoise et conviviale, tout en poursuivant sa dynamique positive. Les objectifs pour l'année prochaine incluent :

- L'organisation de nouveaux tournois pour adultes et enfants.
- La création d'une académie pour les joueurs les plus ambitieux, **juniors et adultes**.
- Le développement du tennis loisir pour les passionnés de tous niveaux.

Un grand merci à tous nos partenaires et à la communauté d'Anières pour leur soutien continu. Ensemble, nous construisons un club tourné vers l'avenir !

Le Tennis Club d'Anières

LES EXPOS À LA GALERIE

Février à juin 2025

La galerie d'Anières est située au 18 rue Centrale. Ce magnifique espace d'exposition dispose de 110m² répartis sur 3 étages. La priorité pour les locations est donnée aux habitants d'Anières. Cependant, en fonction des disponibilités du calendrier, la location est possible pour les personnes extérieures à la Commune.

+ d'infos: anieres.ch

HANK JAKOB, NICOLAS NOVERRAZ & PETR BERANEK

19 – 30 MARS 2025

Peintures figuratifs, abstraits,
sérigraphies

OLGA BAEHLER

2 – 13 AVRIL 2025

Sculpture & peintures

ANGELIKA LEIST BOUAZIZ, MARIANNE LEBER GUERRA

11 – 22 JUIN 2025

Céramique



ARVÉLAC FESTIVAL BD

L'Arvélac Festival BD a, pour la première fois, dépassé le seuil des 2000 visiteurs, ce qui a permis aux auteurs-trices présents de dédicacer presque sans pause les 2 jours du festival, pour le plus grand bonheur du public présent, dont un nombre important de familles.

La mission que s'était fixée le comité d'organisation en lançant ce festival était d'assurer le meilleur équilibre possible entre les styles d'artistes, leur lieu de provenance et leur public cible.

Cette année, ils ont accueilli vingt-huit artistes, des illustrateur-trices, des auteurs-trices d'albums pour enfants, adolescents et adultes en provenance de Suisse, France, Italie, Espagne et Danemark.

L'Arvélac festival BD a innové en Suisse; les artistes ont eu la surprise de recevoir une compensation financière, en plus de la prise en charge de leurs frais. Le comité a emboîté le pas à une pratique récente au sein des grands festivals européens; cette rémunération marque la reconnaissance que les artistes sont les acteurs indispensables au succès de l'évènement. Cette pratique sera reconduite par le comité à l'avenir.

Un festival dédié au dessin est caractérisé par une singularité, à savoir que l'artiste prend le temps d'embellir l'album du visiteur d'un dessin personnalisé et transforme ainsi l'ordinaire en un objet unique. La palme de cet exercice de «dédicace» est revenue cette année à l'auteur de Petzi, Thierry Capezone, qui a épuisé tout le stock commandé, acheté pour une bonne partie par des parents nostalgiques pour leurs enfants et petits-enfants.

Les artistes s'adressant aux plus jeunes ont connu un vif succès; c'est ainsi avec énormément de joie qu'une multitude d'enfants se sont émerveillés de la création de leur dessin dès le samedi matin. Des nourrissons ont également été à fête, à leur insu, puisque c'est dans quelques années seulement qu'ils découvriront leur premier album dédicacé, à l'occasion de la 5^e édition de l'Arvélac festival BD.

Préalablement, les écoliers de la Commune ont apprécié les ateliers de dessin et de modelage animés par Sophie Moronval et Nargis Karimova, deux artistes présentes au festival. Les œuvres créées à cette occasion ont pu être admirées au festival. C'est également à cette occasion qu'a été présentée la fresque créée au Foyer pour enfants de Chevrens, après un long travail, démarré en 2023, par les enfants du foyer dirigés par l'artiste Baba.

L'affiche de cette édition, œuvre de Lucy Mazel, a connu un tel succès que le comité d'organisation a obtenu de sa créatrice

les droits à une utilisation de longue durée. Ce chef d'œuvre pourra ainsi être revu sur les trams et bus genevois ces prochaines années.

La réussite du festival est bien évidemment à mettre au crédit de celles et ceux qui le soutiennent financièrement; le comité d'organisation remercie en particulier ses fidèles sponsors principaux que sont la commune d'Anières et la Loterie Romande, qui permettent à cet évènement unique à Genève d'exister.

Après cinq éditions, les organisateurs ont la grande satisfaction d'entendre se généraliser de tels commentaires: «À Anières on est bien accueilli, le public est nombreux, sympathique et achète beaucoup..., l'organisation est top... et on mange vraiment bien!». Une réputation irréprochable permet également de motiver les artistes convoités à privilégier une visite sur les bords du lac Léman, en 2025 par exemple...

Le comité est déjà au travail pour préparer la 6^e édition qui se tiendra à Anières les 8 & 9 novembre 2025 et pour laquelle il promet la poursuite des ateliers scolaires qui bénéficient déjà d'un sponsor spécifique, une sélection d'une trentaine d'artistes, en provenance de Suisse et d'ailleurs, des albums pour tous les âges, la dédicace de «Petzi en Suisse» espérons-le, une chaleureuse ambiance dans tous les cas et bien évidemment la gratuité de l'entrée au festival.

www.arvelacfestivalbd.com

Pierre Lingjaerde, Président

Association des Amis de l'Arvélac festival BD



INFOS PRATIQUES

Des billets pour vibrer au rythme du sport grâce à la Commune

La commune d'Anières propose à ses habitants des billets pour assister à des matchs de **football**, de **basket** et de **hockey**. Une initiative qui ravira les amateurs de sport et qui promet de belles émotions en tribunes.

Les places, offertes par la Mairie, sont disponibles pour les Aniéroises et Aniérois souhaitant profiter de ces événements sportifs. Les billets peuvent être retirés directement à l'accueil de la Mairie ou réservés par email pour plus de praticité.

Une belle occasion de soutenir vos équipes préférées, de découvrir une discipline ou simplement de partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Pour en savoir plus et réserver vos places, rendez-vous à la Mairie d'Anières.

La Commune subventionne l'abonnement saisonnier de la plage d'Hermance

La commune d'Hermance ayant décidé de renoncer à offrir la gratuité de l'accès à la plage d'Hermance aux Communes voisines, l'Exécutif d'Anières a décidé de subventionner pour ses habitants l'achat de l'abonnement saisonnier, qui coûte CHF 120.-, à hauteur de 50%.

La plage d'Hermance accepte de son côté d'offrir une réduction de CHF 20.- aux habitants d'Anières. Pour ce faire, il suffit de présenter à la plage un justificatif du lieu de résidence, puis de se rendre à la Mairie d'Anières et de présenter le justificatif de paiement pour obtenir le remboursement de CHF 50.-.

Les différents autres tarifs d'accès à la plage d'Hermance (journalier, mensuel), qui ne sont pas subventionnés, sont consultables sur le site hermance-plage.ch.

Pour rappel, la commune d'Anières dispose de plusieurs plages gratuites.



Conteneurs de déchets verts

La commune d'Anières offre aux habitantes et habitants d'Anières une subvention à l'achat de conteneurs de déchets verts:

- Conteneur de 360 l au prix de CHF 90.- (au lieu de CHF 275.-)
- Conteneur de 660 l au prix de CHF 180.- (au lieu de CHF 562.-)

Pour toute commande: anieres.ch



Déchetterie mobile

La déchetterie mobile Mobilitri se tient à disposition des particuliers et entreprises de la rive gauche pour récupérer des déchets spéciaux et encombrants.

Calendrier des lieux de tri et jours de passage:
www.mobilitri.ch

Pour obtenir le Pass Mobilitri:
079 410 03 72 / info@mobilitri.ch

AGENDA

FÉVRIER



CONCERT ANTIGEL — CIAN NUGENT

19 FÉVRIER ouverture des portes à 19h30. Concert 20h00

Chapelle d'Anières

L'atypique Cian Nugent dessine sa propre destinée au sein de la scène musicale irlandaise. Un véritable trésor caché sublimant les inspirations américaines des seventies.

Certains artistes ont le don de captiver leur auditoire dès les premières notes. C'est le cas de Cian Nugent, articulant habilement sa passion pour le blues, les musiques traditionnelles folk et le songwriting pour évoquer des paysages splendides, et dépeindre l'immensité des espaces au son de sa guitare. Maître de la narration, le musicien de Dublin met avant tout sa virtuosité au service de l'ambiance et de la construction de ses chansons, recréant une atmosphère intimiste à chaque concert.

Billetterie sur www.antigel.ch
(descriptif Antigel)

MARS

BAL DES POMPIERS

15 MARS 19h30

Salle communale d'Anières

Soirée annuelle de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Anières avec animations et musique, buvette et restauration. Entrée gratuite



CONCERT DU QUATUOR ROKH

18 MARS dès 18h30

Chapelle d'Anières

Le quatuor Rokh dévoile la multiplicité des visages du répertoire classique persan, démêlant avec une sensibilité inspirée la riche trame de ses influences et de ses expressions dans des compositions originales, et des arrangements inédits de la tradition. Entrée libre.

Organisé par l'association
Horan Sounds



AVRIL

PORTES OUVERTES DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

DU 7 AU 11 AVRIL

CHC Anières

Exposition de photos, soirées contes, films et témoignage sous le thème de « l'enfance dans la migration et l'exil ».

Plus d'infos: <https://www.facebook.com/groups/chcanieres>

VIDE-GRENIERS EN INTÉRIEUR

12 AVRIL

Dans la salle communale d'Anières

Le traditionnel vide-greniers revient, en intérieur, organisé par la « team vide-greniers d'Anières ». Buvette et petite restauration sur place. Entrée libre.

Les inscriptions pour tenir un stand peuvent être faites dès le 15 février à midi, à l'adresse:

videgreniers1247@gmail.com

PROJECTION DE FILM FIFDH

18 AVRIL de 9h à 12h

**Salle communale ou Chapelle
d'Anières (à confirmer)**

Karuara, People of the River

En Amazonie péruvienne, pour les Karuara, la rivière est au centre de la société. Elle est source de nourriture, voie de transport et incarnation de la spiritualité.

Dans un film mêlant documentaire et animation, les Karuara se battent pour la protéger. (descriptif FIFDH)

MAI

CAVES OUVERTES

24 MAI

Commune d'Anières

Près de 80 caves du canton, dont celles d'Anières, accueilleront la population afin de présenter millésime 2024 et les crus élevés en barriques de 2023.

Ce jour de découvertes sera aussi l'occasion de faire une magnifique promenade dans la campagne genevoise, de passer de village en village et de parcourir ces trois régions dont chacune a son caractère propre.

30 ANS DU CLOS- DES-NOYERS

30 MAI

Chemin des Avallons

En 2025, le Clos-des-Noyers fête ses 30 ans !

Un collectif d'habitants profite de la fête des voisins pour célébrer cet anniversaire.

JUIN

THÉÂTRE DE CAROUGE

16 JUIN à 20h

Place de la Côte-d'Or

Les Diablogues

Le spectacle à succès revient à Anières. Sur l'avant-scène d'un vieux cabaret abandonné, deux anciens artistes complices – ont-ils joué Beckett ensemble? – échangent sur tout et sur rien, souvent avec passion, sur un fil ténu et improbable. Ces deux-là bavardent, disputent, confèrent, discutent, dissertent, jacassent, papotent: ils diabloguent, quoi! Et pour notre plus grand plaisir. À l'occasion d'une leçon de piano, d'une partie de ping-pong, d'une consultation médicale ou encore d'une dissertation sur la surdité de Beethoven, l'esprit de Dubillard (d)étonne. Ses mots vont vite, ils fusent avec humour, légèreté et son surréalisme nous emporte vers des contrées imaginaires. À la manière d'un cabaret-théâtre, les sketches s'enchaînent et tissent une toile loufoque qui fait sourire et admirer le pouvoir des mots. Spectacle gratuit et sans réservation.

(descriptif Théâtre de Carouge)

FÊTE DES PROMOTIONS

27 JUIN de 8h à 22h

Ecole d'Anières

et place de la Côte-d'Or

Pour fêter la fin de l'année scolaire, et le début des vacances, la traditionnelle fête des Promotions aura lieu à l'école d'Anières avec au programme: jeux et animations pour enfants, spectacle, musique, buvette et stands nourriture.

INFO SPÉCIALE

La Commune engage des jeunes pour l'été prochain

Comme chaque année, la Mairie a le plaisir d'offrir à nos jeunes habitantes et habitants la possibilité de s'engager pour la Commune contre rémunération durant une semaine en été, entre le 30 juin et le 15 août 2025. Les postes à pourvoir se trouvent au sein de l'administration communale, de la conciergerie et du service Parcs et voirie.

CRITÈRES D'ADMISSION

- Les personnes intéressées doivent avoir entre 16 et 22 ans révolus.
- Elles ne doivent pas avoir déjà obtenu de job d'été en 2024.
- Un dossier complet doit être transmis selon les modalités d'inscription ci-dessous.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions ont lieu du 17 février au 9 mars 2025 inclus. Vous pouvez consulter toutes les informations nécessaires sur anieres.ch.

Afin de préparer les jeunes aux contraintes du monde du travail, nous demandons que le formulaire soit accompagné d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation.

Comme l'an dernier afin de faciliter le traitement des nombreuses demandes, le formulaire ainsi que le dossier complet devront être envoyés exclusivement à l'adresse email : jobsete@anieres.ch.

Toute demande adressée à la Mairie via une autre adresse e-mail, par courrier ou déposée dans la boîte aux lettres de la Mairie ne sera pas prise en considération. Les demandes adressées en-dehors de la période d'inscription ou avec un dossier complet ne seront également pas retenues.

L'attribution des postes se fera par tirage au sort par l'Exécutif et les attributions seront communiquées début mai. Une réponse sera donnée à chaque jeune ayant postulé. A la fin de la période d'été une attestation de travail sera remise à chaque jeune.

Vous trouverez plus de détails dans le règlement relatif aux jobs d'été sur anieres.ch.

Toute l'équipe se réjouit d'accueillir vos jeunes.





PROFITEZ ENCORE DE LA PATINOIRE

Venez chausser des patins à glace et goûter
aux joies de la glisse !

DU 4 DÉCEMBRE 2024
AU 1ER MARS 2025

 Place de la Côte-d'Or

Horaires :

Mercredi 13h à 19h
Jeudi 16h à 19h
Vendredi 13h à 19h
Week-end 13h à 19h

Location des patins : 2 CHF
Buvette et petite restauration sur place.

Possibilités de réservation pour les
écoles Arve et Lac et associations par
mail à loic.fertig@fase.ch ou
sara.rusalen@fase.ch

côtéANIÈRES



  ANIERES.CH

COMMUNE D'ANIÈRES
ROUTE DE LA CÔTE-D'OR 1
1247 ANIÈRES

T +41 22 751 11 45
INFO@ANIERES.CH